

PLE PETIT JOURNAL

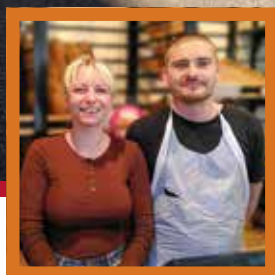
S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°23 AUTOMNE 2025

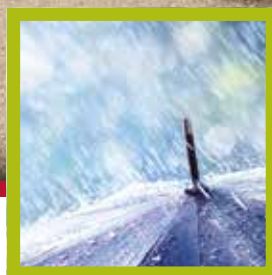
L'école est finie !



PARTAGE
**Une fresque
participative
à la MPT**



ENTRETIEN
**Boulangerie
Brochier**



ENVIRONNEMENT
**gestion
des eaux pluviales**

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

EDITO	3
BRÈVES DE SAINT-JEAN	4
VIE QUOTIDIENNE : Bibliothèque	5
PARTAGE : Une fresque participative à la Maison Pour Tous	6-7
TRAVAUX : Aménagements de sécurité	8
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	9
DOSSIER : L'école est finie !	10-13
ENTRETIEN : Boulangerie Brochier	14
ENVIRONNEMENT : Gestion des eaux pluviales	15-16
PROJETS : Avancée des grands projets	17
PATRIMOINE : Valorisation de notre patrimoine communal	18-21
FÊTES ET ANIMATIONS :	22-23
Merci !	24



Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jennais,

L'automne s'est bien installé dans notre commune ! Les journées raccourcissent, les feuilles parent nos rues de belles couleurs dorées, et déjà se profilent les préparatifs des fêtes de fin d'année. C'est une période où l'on aime se retrouver, partager des moments simples et chaleureux, et profiter de l'ambiance conviviale qui règne dans nos quartiers et nos associations.

Mais avant que ne viennent les lumières de décembre, le mois de novembre nous invite à un moment de mémoire et de recueillement.

Comme chaque année en effet, notre commune s'est réunie pour rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La cérémonie du 11 novembre est toujours un moment fort de recueillement et d'unité. Elle nous rappelle combien la paix, que nous considérons parfois comme acquise, reste fragile et précieuse. Les générations se succèdent, mais le devoir de mémoire demeure : il nous invite à transmettre aux plus jeunes le sens du courage, de la solidarité et du respect.

Comme le rappelait Winston Churchill, *"un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre"* ; des mots qui gardent aujourd'hui toute leur force.

Cette année, cet hommage résonne avec une intensité particulière, alors que l'actualité internationale nous montre, une fois encore, combien la paix est un équilibre délicat. Les conflits qui touchent plusieurs régions du monde résonnent douloureusement avec les pages sombres de notre histoire, et nous rappellent que la liberté et la démocratie exigent vigilance, dialogue et engagement collectif.

Face à ces tensions, nos cérémonies locales prennent tout leur sens : elles sont l'expression d'une communauté soudée, attachée à ses valeurs républicaines et à la fraternité entre les peuples.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cette cérémonie et qui, par leur présence, ont donné vie à ce bel esprit de communauté.

Ces instants de commémoration sont des moments d'unité pour notre village. Ils nous rappellent que la solidarité et le vivre-ensemble sont nos meilleures forces, dans les temps incertains comme dans les jours plus sereins.

Prenons soin les uns des autres, et continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, ensemble.

Laurence Boutantin, Maire



Médailles du travail

Le 17 octobre dernier, une cérémonie a été organisée pour célébrer un moment fort et profondément mérité : la remise de la médaille d'honneur du travail à trois agents municipaux, qui œuvrent plus précisément dans l'école, et qui cumulent chacun 20 années de service : Mesdames Irène Mambo et Marcelle De Noter, ATSEM et Monsieur Ludovic Reuchsel, ETAPS et responsable des services périscolaires.

Cela a été l'occasion de rappeler leur parcours au sein de la commune, et de dire combien ils sont tous les trois un maillon indispensable du lien entre école, familles et services municipaux. L'occasion aussi de rappeler qu'il n'y a pas de premier rôle à l'école.

Pas de petits postes. Il y a une équipe, une vraie, où chacun est indispensable.

Madame le Maire les a vivement remerciés pour leur investissement et leur sens du service public et a souligné dans son discours, combien chacun d'entre eux sait mettre ses compétences au service de la jeunesse de notre commune, et donc de l'avenir.

En conclusion, elle les a remerciés pour leur fidélité, leur bonne humeur – parfois mise à rude épreuve ! – et leur capacité à faire des miracles avec trois gommettes, un rouleau de papier essuie-tout ou deux ballons ! Et leur a souhaité encore plusieurs années de rires d'enfants mais aussi.... de vacances bien méritées !

Minibox : stationnement sécurisé pour les vélos

Il y a déjà près de deux ans, nous avons été interpellés par des Saint-Jeannais qui cherchaient une solution sécurisée pour stationner leurs vélos : d'une part à proximité du gymnase, mais avec l'intention de laisser le vélo et de prendre le bus n° 34 pour aller à Voiron (et éviter ainsi la montée du Trincon) ; d'autre part, pour des personnes travaillant au centre village, pour éviter de monopoliser un local technique peu adapté dans leur immeuble.

Nous nous étions immédiatement mis à la recherche de solutions techniques, mais aussi de financements car les devis s'élevaient à plus de 20 000 € au total... Et c'est à ce moment que le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) a pris la compétence "déplacements" sur notre territoire. Nous avons donc modifié notre action pour du lobbying afin d'obtenir les abris dont nous avions besoin, et c'est ainsi qu'ont été installés deux "minibox" à Saint-Jean de Moirans : en haut de la place du Champ de Mars (vers la fontaine) et sur le parking du gymnase (vers l'arrêt de bus). À l'intérieur de la minibox, vous pouvez attacher votre vélo avec votre cadenas.

Pour pouvoir y accéder, il faut s'inscrire sur Internet (https://boutique.veloplus-m.fr/Mveloplus/souscrire/choix_abris) ou à l'Agence de mobilité (gare routière de Voiron). Les tarifs sont souples : un jour = 2 €, une semaine = 6 €, un mois = 12 € ou un an = 49 €.





Apéro lecture

Bibliothèque

La bibliothèque Pages et partage de Saint-Jean de Moirans vous propose tout au long de l'année un choix d'ouvrages divers et variés, aussi bien à destination des adultes que de la jeunesse.

La Bibliothèque est en réseau avec toutes les médiathèques du Pays Voironnais, ce qui permet à ses abonnés d'élargir l'offre de lecture, mais aussi l'emprunt de CD, de DVD, de jeux vidéo. Grâce à la carte d'abonnement, chacun peut fréquenter indifféremment l'une des 19 médiathèques du réseau, emprunter un document à Saint-Jean, le rendre à la Buisse, en faire venir un de Chirens... les ouvrages voyagent au gré des demandes. Votre bibliothèque propose également des animations au cours de l'année.

En mars, c'est le mois de l'EMI (Éducation aux Médias et à l'Information). Cette année, certains abonnés ont pu découvrir comment se servir de l'intelligence artificielle pour faire croire à la sortie d'un film qui n'existait pas.



Pendant l'été, elle a invité la population à suivre un hérisson jusqu'aux lieux où se déroulaient ses animations. Il a ainsi été possible de confectionner des petits pains en forme de hérisson au four Favet, d'écouter une conteuse dans le square du Clocher et de fabriquer des petits pots pour y semer des graines, participer à une représentation de marionnettes et aussi de détourner des livres qui ne sont plus empruntés pour les transformer en hérisson.

La bibliothèque participe aussi activement au festival "Livres à Vous" qui se déroule en novembre dans tout le Pays Voironnais. Elle accueille dans ses locaux des animations en direction du jeune public (cette année elle a accueilli "les Géants pas jolis"), vous permet de participer à des apéros lectures et vous propose aussi des lectures avec chauffeurs. Elle vous permet de rencontrer autrices ou auteurs invités au festival. Elle met en contact les structures d'accueil des plus jeunes (crèche, école, MPT et relais petite enfance) afin de leur permettre de profiter de toutes les possibilités proposées par l'organisation du festival.

N'hésitez pas à franchir la porte de votre bibliothèque. Vous pouvez même venir y consulter des livres en toute tranquillité sans être abonné.



Cuisson des pains hérissons



Une fresque participative à la Maison Pour Tous : l'art au cœur du lien social

À l'initiative de la commune, la façade de la Maison pour Tous s'est récemment parée d'une fresque murale collective réalisée en co-construction avec les enfants du centre de loisirs et des habitants.

Ce projet participatif a été mené sous la direction artistique de Hugo Meyer, grafeur, membre de l'association Contratak basée à Grenoble. Accompagnés par l'artiste, les participants ont imaginé ensemble les grandes lignes de la fresque : choix du thème, esquisses, couleurs et valeurs représentant leur lieu de vie. Chaque étape, du dessin à la mise en peinture, a été l'occasion de découvertes, d'échanges et de propositions. Chacun a ainsi pu apporter sa touche personnelle, dans un esprit de partage et de convivialité. Par son regard et son savoir-faire, l'artiste a su fédérer le groupe et transformer les idées en une œuvre vivante et colorée, véritable reflet de la créativité et de la diversité de ce que

véhicule la Maison Pour Tous. Ce projet a favorisé la participation citoyenne et a fait de la culture un levier de lien social et de dynamisme local.

Cette expérience a permis à chacun, quel que soit son âge, de s'impliquer concrètement dans un projet artistique collectif, et de découvrir différentes techniques de la peinture murale. Au fil des ateliers, la fresque s'est transformée en une œuvre

vivante et colorée, reflet de la diversité et de la créativité des habitants.

Désormais, la fresque embellit le mur de la Maison Pour Tous et témoigne de cette belle aventure humaine et artistique, née de la rencontre entre les habitants, les enfants et un artiste engagé du territoire.

Merci Hugo !

Infos + : contratak-prod.fr



Contratak Prod

C'est une association créée en 2010 par un noyau d'artistes grenoblois animés d'une passion commune pour les cultures urbaines. Elle a pour but de promouvoir les artistes du collectif, et de créer une dynamique créative en mélangeant les genres et les esthétiques.



Une belle aventure artistique à la MPT avec les enfants, les ados et les adultes !



La réalisation de la fresque a été un super moment de partage pour les enfants et les animateurs.

Ce projet a vraiment plu à tout le monde : les enfants se sont investis à fond, curieux de découvrir de nouvelles techniques, et les animateurs ont trouvé cette expérience riche, conviviale et pleine d'énergie positive.

On a pu voir à quel point les enfants étaient fiers de participer, de créer ensemble et de laisser leur trace sur un projet collectif qui va rester dans le quartier. Leurs sourires et leurs mots en disent long sur le plaisir qu'ils ont pris à créer ensemble. Les animateurs, eux, ont beaucoup apprécié l'ambiance, la participation de chacun et le rendu final, qui met vraiment de la couleur et de la vie autour de la MPT.

Lors de l'inauguration, j'ai croisé Alice et son frère Martin sur le parvis. Je leur ai demandé s'ils avaient participé à la fresque, et Alice m'a répondu non, mais qu'ils tenaient à être présents car ils habitent juste en face et que cela leur tenait à cœur d'assister au vernissage. Ils ont aussi fréquenté la MPT pendant plusieurs années, alors ce projet avait pour eux une signification particulière. J'ai trouvé leur démarche vraiment touchante, et ça montre à quel point la MPT reste un lieu important dans la vie du quartier.

Cette fresque, c'est bien plus qu'une œuvre murale : c'est le fruit d'un beau travail collectif, d'échanges, de rires et de découvertes partagées et de pluie. Un grand merci à la municipalité et un grand bravo à tous et à Hugo pour ce moment de partage et de créativité.

Dali, coordinatrice de la Maison Pour Tous

Quelques retours des enfants

"J'ai aimé faire la fresque sur le grand plastique".

Lucian

"C'était bien d'essayer le graph et de pouvoir monter sur un escabeau".

Nolan

"Merci à Hugo pour nous avoir appris le graph, c'était trop bien !".

Théa

"J'ai bien aimé faire les graffitis, c'était amusant".

Kimberley

"J'ai bien aimé faire de la peinture".

Kelly

"J'ai aimé la fresque parce que j'aime peindre".

Lindsay

"J'ai trop aimé faire le graffiti, car c'était avec des bombes de peinture et pas des pinceaux".

Margaux

Aménagements de sécurité

Des travaux sont réalisés en continu sur tout le territoire de notre commune afin d'améliorer et de sécuriser la circulation. En voici quelques exemples :



Chemin des Eymins et chemin du Gayot : en concertation avec les riverains, une limitation de la circulation est mise en place le matin entre 7h et 9h afin d'empêcher que ce secteur soit un raccourci pour éviter les bouchons de la RD 1085.



Près du cimetière, la sortie d'un lotissement peut s'avérer dangereuse, surtout si des véhicules en stationnement amoindissent la visibilité. Des quilles ont été placées à proximité du passage piétons, pour attirer l'attention des automobilistes.



Les livraisons de la pharmacie pouvant avoir lieu à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, et étant parfois réalisées par de gros camions, leur place a été matérialisée pour empêcher le stationnement (même très temporaire) qui aurait pour conséquence de bloquer la rue Veuve Émilie Murgé.



Des radars "pédagogiques" affichent la vitesse des véhicules. Ils sont déplacés sur nos différentes routes en fonction des besoins et des travaux.

Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.



Marion Lecointre-Pigeon

J'habite à Seyssinet, mère de trois enfants, née à Lyon, j'exerce le métier de dentiste à Saint-Jean-de-Moirans.



Gabriella Giovando

Italienne de Turin, mariée, trois enfants, j'habite Saint-Jean-de-Moirans depuis 2023, avant j'habitais à Coublevie, je suis dentiste installée à Saint-Jean-de-Moirans.

Si vous étiez un animal?

ML: Dauphin
GG: Chat

Proverbe que vous aimez?

ML: A chaque jour suffit sa peine
GG: Jamais ne dire jamais

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H?

ML: Hospitalité
GG: Hôtel

La qualité que vous détestez?

ML: Trop de compliments à mon égard
GG: Trop gentil

Le défaut que vous préférez?

ML: Gourmandise
GG: Bavarde

Quel est votre film préféré?

ML: Le Grand Bleu
GG: Notting Hill

Le mot que vous détestez?

ML: La Haine
GG: Injustice

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire?

ML: Professeur
GG: Ingénieure

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez-vous?

ML: Grace Kelly
GG: Angelina Jolie

Quelle est votre drogue favorite?

ML: Chocolat noir
GG: Chocolat bien fondant

Quel est l'événement qui vous a le plus marquée ces dernières années?

ML: Covid 19
GG: Covid

Votre pire cauchemar?

ML: Trop de patients devant le cabinet
GG: Perdre mes dents

Vous avez une heure à perdre, que faites-vous?

ML: Les mots croisés
GG: Lire un livre

Votre chanteur ou chanteuse préféré(e) ?

ML: JJ Goldman
GG: Marco Massini

Votre juron favori?

ML: Merde
GG: Merda

Quel est votre acteur ou actrice préféré (e)?

ML: Fabrice Lucchini
GG: Julia Roberts

Vous avez une baguette magique, que faites-vous?

ML: La paix dans le monde
GG: Plus de guerre

Si vous étiez un vêtement?

ML: Des mocassins
GG: Une cape

Quel est votre plat ou dessert préféré?

ML: Le Saint Pothin gâteau lyonnais
GG: Mousse au chocolat

À vous le mot de la fin:

ML: Merci aux Saint-Jeannais de nous avoir accueillies
GG: Merci aux Saint-Jeannais de nous avoir accueillies



L'école est finie!

Le retour à un fonctionnement normal, mais amélioré.

Non, bien sûr, ce n'est pas le début des vacances d'été que chantait Sheila au début des années 60 (des souvenirs pour les plus anciens d'entre-nous...), bien au contraire! C'est le véritable début d'une nouvelle histoire pour l'école de Saint Jean, rénovée, agrandie, modernisée pour respecter les préconisations les plus récentes de l'Education Nationale. Nous vous proposons un rapide tour d'horizon des évolutions et améliorations.

A la rentrée des vacances d'automne, l'intégralité de l'école a donc pu retrouver un fonctionnement normal. C'était déjà en grande partie le cas, mais trois salles de classes demeuraient en travaux dans le nouveau bâtiment en bois qui surplombe le préau, obligeant deux classes d'élémentaire à fonctionner dans les bâtiments de l'école maternelle. La cour de récréation de l'école élémentaire restait, elle, largement en travaux. Aujourd'hui, nous avons bien

deux écoles – une maternelle et une élémentaire – fonctionnant au sein du même groupe scolaire, l'école Vendémiaire. Chacune occupe ses bâtiments, ses cours de récréation et possède un accès qui lui est propre, muni d'arceaux pour attacher les vélos, ce qui devrait permettre de fluidifier les entrées et sorties, mais avec la possibilité de mutualiser les espaces (cours, salles de classe etc.).

Cette organisation facilite les échanges entre les deux niveaux (entre Grande



section et CP par exemple) et permet aux quelques 280 élèves de partager l'espace de restauration et les trois nouvelles salles dédiées au périscolaire.

DES SALLES DE CLASSE ENTIÈREMENT MISES AUX NORMES.

Avec l'ouverture des nouvelles salles de classe, plus aucune salle ne sera en dessous des 60m² réglementaires – certaines dépassant depuis toujours les 70m², dans le *"bâtiment 1900"* ont été totalement réhabilitées. Les nouveaux espaces, plus vitrés, seront plus lumineux, tout en bénéficiant de vitrages traités anti-UV et de brise-soleil pour limiter la chaleur, principalement en juin et début juillet. Malgré tout, nous sommes conscients que l'arrivée de périodes de canicule précoces, inconnues lors de la conception des bâtiments, peut faire craindre des moments difficiles. Aussi nous mettons-nous dès à présent à la recherche de solutions permettant de rendre les périodes de canicule printanières plus supportables, si elles devaient survenir, comme ce fut le cas en 2025. Ce travail se fera, bien entendu, en relation avec la direction de l'école. Les nouveaux bâtiments ont intégré les nouvelles normes en matière de sécurité. Les couloirs sont plus larges afin de faciliter la circulation des élèves, mais aussi leur évacuation en cas de sinistre. La présence de deux sorties dans le groupe scolaire a aussi pour but de faciliter une évacuation éventuelle vers la place du Champ de Mars, tandis que la cour Citrouille, rendue plus accessible par un escalier plus large, reste un espace de refuge à l'intérieur du groupe scolaire.

La sécurité, c'est aussi penser aux enfants blessés ou handicapés (pas d'ascenseur en cas d'incendie...) voir page 12.

Un espace périscolaire totalement réaménagé

Réaménager une école c'est aussi penser aux temps périscolaires: le matin avant l'heure d'entrer en classe, mais surtout entre midi et deux et durant le temps du soir, qui peut aller jusqu'à 18h30, le temps que les parents puissent récupérer leur(s) enfant(s) en rentrant du travail.

À la rentrée de septembre 2025, le nouvel espace de restauration a été inauguré. Agrandi, pour accueillir les demi-pensionnaires dans de meilleures conditions avec des salles séparées, il a aussi été transformé en self-service pour le plus grand plaisir de tous les usagers, enfants comme personnels municipaux. Si les élèves de maternelle continuent à être servis à table, ceux du CP au CM2 vont se servir avec leur plateau – ce qui développe l'autonomie et permet de choisir les portions souhaitées – et desservent eux-mêmes leur table en portant plateau, couverts et déchets dans un espace dédié avant de sortir. Moins d'attente aux tables, c'est beaucoup moins de bruit à la cantine, et tous s'en félicitent! Mais c'est aussi une plus grande liberté pour les enfants, s'ils veulent rester à table un peu plus longtemps...

L'ancien bâtiment 2012 – qui donne sur la place du Champ de Mars entre les deux entrées – surélevé par une structure à ossature bois, accueille maintenant trois salles entièrement dédiées au périscolaire. Un atout important lorsque l'on sait que plus des deux-tiers des enfants sont inscrits, à un moment de la journée, aux activités périscolaires. Cela permet d'assurer dans de bonnes conditions l'accueil des enfants pour des temps de garderie, mais aussi pour des activités spécifiques ou encore un temps d'étude, les lundi et jeudi soir, sur inscription.

Les cours, agrandies et réaménagées, permettront toujours d'accueillir des activités sportives lorsque le temps s'y prêtera. La cour Citrouille a été rendue aux élèves après la construction d'un nouvel escalier et la sécurisation des abords à la rentrée de novembre. L'enlèvement des structures modulaires et le décaissement d'une partie du terrain en pente a permis d'agrandir la cour de l'Arbre... même si l'arbre a dû être enlevé et ne pourra pas être replanté du fait de la présence de nombreux nouveaux réseaux souterrains. Faudra-t-il lui trouver un autre nom ?



self et salle principale





salles périscolaires avec deux organisations différentes : activités, études



cour Citrouille et escalier neuf



la grande cour

Des zones de verdure et d'arbustes ont été aménagées le long de certains murs, afin de limiter la chaleur. Malheureusement, deux éléments limitent la végétalisation des cours. Tout d'abord la présence, dans le sous-sol, de nombreux réseaux, dont certains très anciens et encore utilisés, que les racines pourraient détruire ou obstruer; mais surtout la nécessité de conserver des espaces de jeux pour les temps scolaires et périscolaire : jeux de ballon, vélo..., et ce dans de bonnes conditions, car l'hiver, la pelouse se transforme vite en boue. Cette dernière se retrouve sur les vêtements et dans les classes, ce qui est problématique !

Pour finir, dans le cadre de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) nous avons installé deux cuves de 15000 litres pour stocker celles venant des surfaces des toits. Ce qui permettra l'arrosage des espaces vert et le nettoyage des cours de l'école. Les eaux de pluie des cours seront acheminées dans des puits perdus pour un retour dans la nappe phréatique.

Avec un préau dans l'espace extérieur maternelles et un autre dans l'espace élémentaire, chaque partie du groupe scolaire bénéficie d'une protection en cas de pluie ou de soleil, pour les récréations. Et d'un espace d'activités extérieures (sport, jeux) pour les enseignants pendant le temps de cours, par exemple pour l'EPS. C'est aussi un plus pour le périscolaire, bien entendu !

SÉCURITÉ

Kamel Bouhazama, chef de la police municipale et chargé de la tranquillité publique à Saint-Jean nous explique *"À chaque étage, une salle de classe dispose d'un Espace d'attente sécurisé (EAS) permettant – en dernier recours, l'évacuation immédiate étant toujours privilégiée – à un ou plusieurs élèves d'attendre, avec un adulte et en cas d'impossibilité de les évacuer – blessures, élèves en situation de handicap. Des membres des services d'intervention (gendarmerie, pompiers) sont alors prévenus et viennent directement les prendre en charge. Cet espace est relié par un interphone au système de sécurité incendie situé dans le bureau de la direction afin d'organiser et de coordonner l'intervention des secours. Les salles où sont situés ces espaces sont systématiquement munies d'une porte coupe-feu conçue pour résister une heure à un incendie venant du couloir".*

Budget d'investissement de l'école publique Vendémiaire

DÉPENSES			RECETTES	
Postes de dépenses	Prévisionnel TTC	Réalisé au 31/10	Mode de financement	Prévisionnel
Travaux annexes	1 199 988,00 €	1 143 685,24 €	Subventions	1 654 300,00 €
Achat de terrain	339 988,00 €	339 988,00 €	DSIL État	850 000,00 €
Protocole et clôture	250 000,00 €	228 044,71 €	Région - dotation	126 300,00 €
Modulaires	610 000,00 €	575 652,53 €	Région - bois	90 000,00 €
			Département - école	200 000,00 €
Rénovation et agrandissement	7 623 150,00 €	6 612 916,19 €	Département - dotation	288 000,00 €
Études, concours et marchés	100 000,00 €	94 231,05 €	CAF de l'Isère	100 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	642 390,00 €	868 592,00 €	Emprunts	4 100 000,00 €
Avenants maîtrise d'œuvre	271 873,03 €		Emprunt 2023	3 000 000,00 €
Code du Travail et Sécurité Protection Santé	27 228,00 €	23 383,90 €	Emprunt 2025	1 000 000,00 €
Travaux tous lots	6 265 351,20 €	5 592 452,82 €	Prêt à taux zéro CAF	100 000,00 €
Révisions travaux	90 283,64 €		FCTVA	1 220 432,00 €
Avenants travaux	176 024,13 €		Ventes structures modulaires	121 800,00 €
Travaux complémentaires	50 000,00 €	34 256,42 €	Autofinancement	1 726 606,00 €
TOTAL	8 823 138,00 €	7 756 601,43 €	TOTAL	8 823 138,00 €

Le coût total prévisionnel de l'école est de 8 823 138 €. Ce budget investissement de l'école est un budget prévisionnel, non définitif car les travaux ne sont pas encore payés en totalité. Au 31 octobre, 88% du coût des travaux ont été payés. Pour les recettes, une partie des subventions n'est pas encaissée, la TVA sera encaissée pour une grande partie en 2026 et 2027. La revente des structures modulaires (121 800 €) sera encaissée en fin d'année.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		
	Montant prévisionnel	Répartition en %
TRAVAUX ANNEXES	1 199 988	14
RENOVATION et AGRANDISSEMENT	7 623 150	86
TOTAL	8 823 138	100

RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVISIONNELLES		
	Montant prévisionnel	Répartition en %
SUBVENTIONS	1 654 300	19
EMPRUNTS	4 100 000	47
VENTES STRUCTURES MODULAIRES	121 800	0.1
FCTVA	1 220 432	13.9
AUTOFINANCEMENT	1 726 606	20
TOTAL	8 823 138	100

Explications : Le montant des travaux a été financé à hauteur de 26 % par de nombreuses subventions obtenues auprès de l'État, de la Région, du Département et de la caisse d'Allocations Familiales. Afin de répartir la charge de l'investissement sur plusieurs années et de continuer à réaliser d'autres projets (sécurisation des routes, aménagement de parking, cheminements piétons...), trois emprunts ont été obtenus auprès de trois banques différentes à des taux négociés au plus bas. Un emprunt de 100 000 € à taux 0 auprès de la CAF permettra de diminuer la charge globale d'intérêts. La TVA payée aux entreprises au taux de 20 % peut être récupérée à hauteur de 16.4 % dans les deux années suivantes, ce qui permet de diminuer l'autofinancement de la commune. Grâce à une bonne capacité d'autofinancement, sans pénaliser les autres projets, nous avons pu dégager une somme élevée d'autofinancement de 1 726 606 €.

Le montant des travaux annexes de 1 199 988 € comprend

l'achat du terrain, les dépenses liées au protocole signé entre la commune et le propriétaire, l'installation et le coût d'achat des modulaires. Le montant de la rénovation et de l'agrandissement de l'école est de 6 612 916 € dont la plus grande partie correspond aux travaux. Suite à des concertations entre les enseignants et l'équipe municipale, il a été décidé d'améliorer le projet initialement prévu par un agrandissement de la cour d'école, des salles de classe, la création d'une salle des maîtres, de locaux pour le périscolaire. L'agrandissement du restaurant scolaire permet de mieux gérer les flux et de créer un libre service pour les enfants de l'élémentaire. Les superficies intérieures des bâtiments ont augmenté de 861 m², celles extérieures de 1 011 m². Les conditions d'apprentissage, de travail, de circulation des enfants et des personnels, d'accès technique aux écoles sont ainsi nettement améliorées. Deux citernes enterrées permettront de récupérer les eaux pluviales et de réduire ainsi la facture d'eau pour faciliter l'arrosage. Le coût des avenants de travaux (176 024 €) correspond à des imprévus, aléas qui ont été ajoutés à l'initiative des architectes, des entreprises et de la mairie sur les bâtiments nouveaux et anciens. Ces travaux, rendus obligatoires par les nouvelles normes de sécurité, ont pu être faits pendant le déroulement du chantier. Cela a permis d'obtenir de meilleures conditions financières et de ne pas reprendre des travaux ultérieurement qui auraient perturbé la sérénité des enfants et des enseignants. Les travaux complémentaires de 24 816 € correspondent à des branchements Enedis, des curages, l'achat de plateaux pour le restaurant scolaire...

Boulangerie Brochier

Nos nouveaux boulangers se sont installés cet été, ils se sont mariés peu après, il est temps de faire un peu plus connaissance.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Rémi Brochier: Je suis originaire de Coublevie. J'aurai 29 ans au mois de novembre et cela fait neuf ans que je travaille dans le domaine de la boulangerie pâtisserie.

Cindy Brochier: Je viens d'avoir 27 ans et j'ai toujours travaillé dans la vente et depuis sept ans en boulangerie.

Où avez-vous travaillé avant de vous installer à Saint-Jean ?

RB: J'ai travaillé quatre ans à la boulangerie Godillot à Voiron. Après l'avoir quitté, je n'ai rien trouvé qui me convienne, c'est ce qui m'a donné l'idée de me mettre à mon compte.

CB: Je travaillais chez Marie Blachère à Coublevie en tant que manager. Voyant que Rémi ne trouvait pas de poste qui lui corresponde, j'ai pensé qu'il était temps de s'installer ensemble.

Pourquoi avoir choisi la boulangerie de Saint-Jean ?

RB: Tout d'abord pour la proximité avec notre domicile de Coublevie. Ensuite parce que c'est une boulangerie de village, à taille humaine. D'autre part, ayant travaillé dans plusieurs établissements de la Région Voironnaise, je connais les produits demandés par la clientèle et je développe dans un premier temps surtout ceux-là.

Comment travaillez-vous vos produits ?

CB: On favorise les produits locaux et on mise sur la qualité des produits tout en essayant de garder un prix abordable pour tous. On ne veut pas tomber dans la facilité en utilisant des ingrédients surgelés et virer à "l'industriel". On veut garder le côté artisanal de la boulangerie.

RB: Nous travaillons uniquement des produits frais, locaux et le plus possible de saison. Les produits frais nous sont livrés tous les jours par un primeur (deux producteurs locaux). Toutes nos farines sont transformées en Isère avec des céréales du département.



Quelles sont vos spécialités ?

RB et CB: En boulangerie, notre produit phare est la tortigraine et en pâtisserie individuelle c'est la tarte citron meringuée, nous en vendons beaucoup tous les jours. En gâteau, nous avons eu du mal à imposer notre Pavlova, car les clients semblaient réticents à essayer une autre que celle de M. et Mme Carrat qu'ils connaissaient et appréciaient beaucoup. Mais depuis un bon mois, la nôtre commence à sortir de l'ombre et j'en fait énormément. Nous faisons encore beaucoup de fraisiers et framboisiers que nous souhaiterions arrêter car les fruits rouges n'étant plus de saison nous souhaiterions les remplacer par des fruits d'automne ou exotiques. Malgré tout, nous resterons à l'écoute des envies de nos clients. Nous avons une charte de qualité affichée dans la boutique.

Après quatre mois de présence à Saint-Jean, pouvez-vous dire que vous avez bien commencé ?

RB et CB: Nous avons rencontré quelques galères à la remise en route du matériel qui avait été arrêté une dizaine de jours. Cela avait entraîné des défauts de qualité et des retards de mise en rayon, mais après quatre mois le bilan est plutôt encourageant et notre renommée commence à dépasser les limites de la commune.

Aujourd'hui, les clients viennent d'abord pour le pain et repartent aussi avec des pâtisseries. Il faut donc que je fasse attention à toujours avoir du pain en rayon pour vendre mes gâteaux. Les clients nous demandent déjà s'il y aura des bûches et des chocolats à Noël. Nous allons les satisfaire.

Souhaitez-vous développer de nouveaux produits ?

RB et CB: En suivant les saisons, nous renouvelons déjà nos articles tous les deux à trois mois et nous avons plein d'idées... c'est le temps qui nous manque. Pour à terme, pallier le manque de temps nous avons pris un apprenti, qui nous permettra de mettre en place toutes nos idées, du pain au snacking. Je voudrais rajouter que toutes les sauces qui accompagnent les salades et sandwiches sont faites "maison" jusqu'aux cornichons qui viennent de notre jardin. Nous nous mettons au goût du jour pour les fêtes et événements au cours de l'année.

Le mot de la fin

RB et CB: Nous sommes très heureux d'avoir été acceptés par les Saint-Jean-nais, et nous les remercions. Notre souhait est de les satisfaire en leur garantissant la qualité, le local et le 100 % fait maison.

Gestion des eaux pluviales

Les eaux pluviales, issues des précipitations, font partie intégrante du cycle de l'eau. Dans les zones urbaines fortement artificialisées, leur gestion devient un véritable défi. Une mauvaise maîtrise des eaux pluviales peut provoquer des inondations, des pollutions et des dommages matériels considérables.

Face au changement climatique et à l'intensification des épisodes pluvieux, la gestion durable des eaux pluviales est aujourd'hui un enjeu majeur pour la commune et ses habitants.

Les eaux pluviales proviennent des précipitations atmosphériques (pluie, neige, grêle) dans un environnement naturel. Elles s'infiltrent dans le sol, rechargent les nappes phréatiques et alimentent les rivières. Mais dans les zones urbaines, les surfaces imperméables (routes, toitures, parking) empêchent cette infiltration. L'eau ruisselle alors rapidement vers les réseaux d'évacuation quand ceux-ci existent, ce qui accroît le risque de débordement et d'inondation.

LES INONDATIONS : UN PHÉNOMÈNE AGGRAVÉ PAR L'URBANISATION

Les inondations surviennent lorsque le réseau de drainage ne peut plus absorber le volume d'eau tombé en peu de temps. Plusieurs facteurs aggravent ce phénomène :

- l'imperméabilisation des sols, qui empêche l'infiltration naturelle.
- le changement climatique, qui intensifie

la fréquence et la violence des pluies.

- la suppression des zones humides et des haies, qui jouaient un rôle d'éponge naturelle.
- l'urbanisation en zones inondables, souvent liée à la pression foncière, les conséquences peuvent être lourdes : dégâts matériels, perturbation des sources et cours d'eau.

PRINCIPES DE GESTION DURABLE

Aujourd'hui, la tendance est de gérer les eaux pluviales à la source, plutôt que de les évacuer rapidement vers les égouts. L'objectif est de ralentir, infiltrer et stocker les eaux avant leur rejet.

Infiltration : les dispositifs d'infiltration (noues, tranchées drainantes, puits d'infiltration) permettent le retour à la nappe, réduisant ainsi le ruissellement.

Rétention et stockage : les bassins de rétention stockent temporairement l'eau avant de la restituer lentement au réseau.

Revégétalisation : les toitures végétalisées, jardins de pluies et espaces verts perméables contribuent à absorber une

partie des précipitations, tout en améliorant le cadre de vie.

La gestion des eaux pluviales est devenue un enjeu environnemental, social et économique majeur. En anticipant les risques d'inondation et en favorisant des solutions durables, les villes peuvent mieux s'adapter aux changements climatiques. Chaque acteur, collectivité, entreprise, citoyen, a un rôle à jouer pour faire de la pluie non une menace, mais une ressource à valoriser.

Abdelaziz Boukersi, adjoint aux travaux

Cycle de l'eau

Dans le cadre de la gestion des sources communales, les élus ont rencontré le vice-président du Pays Voironnais en charge du cycle de l'eau. De nombreuses sources sont présentes sur le territoire de la commune, nous voulons les capter et mettre à disposition des habitants cette ressource importante.

Le service cycle de l'eau de la CAPV nous assiste pour réaliser l'inventaire des sources, mais aussi pour le cadre juridique de la Loi sur l'eau.

Ruisselement de voirie

La commune de Saint-Jean de Moirans a décidé de lutter contre les inondations et pour cela a mené des actions pour la gestion des eaux de ruissellement de voirie.

Le Trincon

Pose d'une canalisation d'eaux pluviales de 120 m et pose de 5 grilles avaloirs avec pose d'un drain rigide de 65 m.

Chemin des Eymins [1]

Pose d'une canalisation d'eaux pluviales de 90 m raccordée au fossé, création de deux puits perdus avec une grille caniveau de 8 m.

Bois Bourgey [2]

Création de deux puits perdus, pose d'un réseau d'eaux pluviales en béton, enrochement en blocs calcaires.

Chemin des Nugues [3]

Création d'un réseau d'eaux pluviales de 215 m, pose d'une grille caniveau de 6 m et de trois puits perdus.

Chemin des Nénuphars

Restauration des fossés.

Chemin du Morel [4]

Chaque année, deux campagnes de curages préventif et curatif: des réseaux d'eaux pluviales, des grilles caniveaux et ouvrages. Les fossés font l'objet d'opérations d'entretien.

À l'école

Nous avons installé deux cuves de 15 000 litres pour le stockage des eaux de pluie des toits, cela permettra l'arrosage des espaces vert et le nettoyage des cours de l'école. Les eaux de pluie des cours sont acheminées dans des puits perdus pour un retour dans la nappe phréatique.



Avancée des grands projets

Cette page vous permet de suivre l'avancée des chantiers principaux sur la commune.

Avenir de l'école



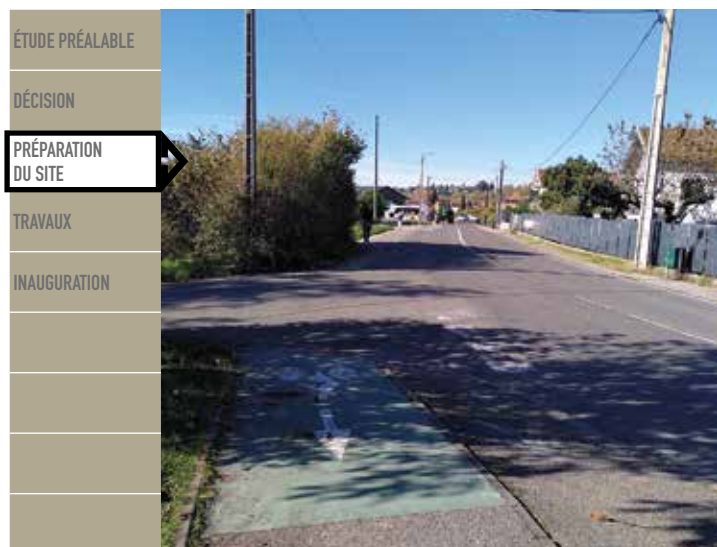
Place du Champ de Mars

Résidence intergénérationnelle



Chemin du Janin

Chemins piétons



Monteuil

Chemins piétons



La Colombinière

Ces travaux seront réalisés en synchronisation avec le réaménagement du carrefour, organisé par le Conseil départemental, et prévu à partir du 1^{er} trimestre 2026.

Valorisation de notre patrimoine communal

un parcours en construction avec les habitants

Notre commune abrite plusieurs trésors patrimoniaux – qu'ils soient architecturaux, paysagers, historiques ou culturels – souvent méconnus ou oubliés.

Afin de mieux les faire connaître et les valoriser, de renforcer le sentiment d'appartenance et de mettre en lumière l'identité locale, nous avons souhaité créer un parcours patrimonial accessible à toutes et tous, petits et grands !

Mais au-delà d'un simple projet d'aménagement, cette initiative s'est voulue collaborative et participative : en effet, un groupe de travail composé d'habitants a été constitué pour réfléchir, proposer et co-construire ce parcours. Ce sont les regards croisés des habitants, des élus, des passionnés d'histoire (nous pensons plus particulièrement à l'association patrimoniale Moirans de Tout Temps) ou des curieux qui ont permis de faire

émerger un itinéraire vivant, fidèle à l'âme du territoire. Car beaucoup d'anecdotes, de souvenirs ont été donnés lors de ces rencontres, pour le plus grand plaisir de ceux qui les ont vécus mais aussi de ceux qui les découvraient.

Après plusieurs réunions, une proposition de parcours a été validée par l'ensemble des participants, qui a été testée lors des journées européennes du patrimoine, en septembre dernier.

À cette occasion, une première version du parcours a été proposée au public. Cette phase d'expérimentation a permis aux participants de découvrir ou redécouvrir les lieux emblématiques de la commune à travers un itinéraire commenté, fruit des premières réflexions du groupe de travail.

Ce moment convivial et instructif a été l'occasion de recueillir les impressions, suggestions et critiques des visiteurs. Plusieurs remarques pertinentes ont été formulées : certaines portaient sur la lisibilité du parcours, d'autres sur les contenus historiques, sur l'accessibilité de certains tronçons ou encore sur la

création d'un livret ludique à destination des plus jeunes !

Toutes ces observations ont été entendues et intégrées dans la suite du projet, afin d'enrichir et d'améliorer le parcours pour qu'il réponde au mieux aux attentes des habitants et des visiteurs.

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Certains d'entre vous ont pu découvrir le projet de "parcours patrimonial" sur notre commune lors des journées du patrimoine les 20 et 21 septembre dernier. Deux déambulations à travers le village nous ont permis de valider le parcours qui était à l'étude, mais aussi de recueillir les remarques et avis des participants. Il faut noter que le parcours que nous présentons ici ne constitue qu'une première partie de ce qui devrait, à terme, être réalisé, une première partie concernant uniquement le centre village. Mais avant d'analyser le parcours ainsi que les lieux qu'il se propose de mettre en lumière, une question importante doit être abordée : de quel "patrimoine" parle-t-on ?

PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL OU MÉMORIEL

Dans une commune ancienne comme Saint-Jean, dont l'existence est attestée depuis au moins le XII^e siècle, il y a deux manières de percevoir l'histoire.

À travers les bâtiments tout d'abord, qui constituent l'essentiel du patrimoine matériel. Les bâtiments anciens nous racontent l'Histoire de France, voire d'une partie de l'Europe, à l'image de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, la maison forte d'une ancienne commanderie de l'ordre religieux du même nom, ou encore du château de la Colombinière dans le quartier du même nom. Ces deux bâtiments historiques, appartenant à des propriétaires privés, ne se situent pas dans cette première partie du parcours, mais montrent que Saint-Jean s'est bien inscrite dans la Grande Histoire.

D'autres bâtiments ou constructions

mettent en avant une histoire sans doute moins prestigieuse, plus locale ou régionale, mais qui n'en reste pas moins intéressante et importante pour ne pas oublier notre passé. À travers leur architecture, par exemple, comme c'est le cas pour les bâtiments en pisé. Ou tout simplement leur existence même, comme les nombreux lavoirs et bassins présents sur notre territoire. Chacun nous raconte une histoire sur la vie des habitants, histoire passionnante qui constitue notre passé.

Mais au-delà de ce patrimoine matériel, bien visible, facilement identifiable, il en est un autre plus discret, présent à l'état de traces qu'il nous faut décrypter. Peu de gens par exemple connaissent l'emplacement de la place Marcel Paul, alors que tout le monde connaît le Marché aux cerises ; il en est de même pour la rue Soffrey de Calignon : que nous apprend ce nom sur l'histoire de notre village ? Au-delà de ces exemples extrêmes, nous

pouvons citer l'impasse des Templiers, le quartier de la Commanderie, le chemin des contrebandiers, qui nous racontent la vie d'autrefois, pourvu que nous sachions les lire.

Autres traces d'un passé révolu, les photographies et cartes postales. Elles nous permettent de voir les lieux tels qu'ils étaient, et surtout tels qu'ils étaient utilisés par la population, et donc de voir cette vie d'avant, à partir de la fin du 19^e siècle, qui constitue elle aussi un riche patrimoine à conserver.

Enfin, il a été choisi d'ajouter un élément spécifique que l'on peut appeler *"Des roches et des hommes"*, qui s'intéresse aux matériaux utilisés, à leur provenance, mais aussi aux paysages naturels, anciens et actuels.

C'est donc autour de ces trois axes que sera structuré notre parcours patrimonial qui, si tout va bien, pourrait être inauguré au printemps ou à l'été prochain.

La première partie du parcours : une boucle autour du centre du village

L'objectif de ce parcours est de permettre la découverte par les personnes intéressées, des éléments historiques que compte Saint-Jean, les lieux qui nous rappellent la vie d'autrefois, mais aussi, de découvrir le village lui-même, des chemins aux rues principales (durée limitée, *a priori* une petite heure).

LA MAIRIE ET LA PLACE DU CHAMP DE MARS: UN LIEU CENTRAL ET SYMBOLIQUE.

La Mairie et la place du Champ de Mars constituent un point de départ incontournable pour deux raisons. L'une historique d'abord : cet espace central incarne les changements qui sont survenus depuis la fin du 19^e, et qui peuvent se lire dans les constructions anciennes et vestiges de cette époque, parfois disparus, qui marquent véritablement l'entrée de notre commune dans une nouvelle ère, comme c'est le cas pour toute la France d'ailleurs : installation de la République et de son maillon local, la commune, symbolisée par la mairie, développement de l'école laïque, modernisation progressive des voiries, etc.

L'autre est tout simplement pratique : permettre aux visiteurs de venir en mairie chercher le petit fascicule qui sera distribué gratuitement et qui permettra de mieux suivre le parcours et de l'approfondir, tous les éléments ne pouvant



figurer sur la dizaine de panneaux que nous proposons d'implanter. Ce sera aussi l'occasion de découvrir quelques joyaux anciens qui, peut-être sont jusque-là passés inaperçus...

SAINT-JEAN AUTREFOIS : DE LA RUE DU JANIN AU CENTRE SOCIOCULTUREL

La déambulation le long de la rue du Janin puis du chemin des contrebandiers sera l'occasion de découvrir à la fois des

éléments architecturaux liés à l'activité première de notre commune, l'agriculture, mais aussi des bâtiments agricoles demeurés en l'état. Granges (encore parfois utilisées), mais aussi séchoir à noix nous permettent d'imaginer ce que fut le passé.

Ces bâtiments nous permettront ainsi de comprendre ce matériau très présent dans notre région qu'est le pisé, sa fabrication ainsi que les contraintes et avantages qu'il présente.



Le bassin, où nagent aujourd'hui quelques poissons récemment introduits par des riverains, sera l'occasion de se poser une question : pourquoi tant de source à Saint-Jean ? En est-il de même dans les communes environnantes ? Une réflexion sur la géologie permettra d'y répondre... Quant au nom étonnant de ce chemin, les fameux contrebandiers ... le mystère sera enfin levé !

Au bout de ce chemin, la présence du Sacré-Cœur nous permettra de comprendre l'ancienneté de l'enseignement confessionnel à Saint-Jean, symbole de cette omniprésence du religieux dans les temps anciens, omniprésence que nous retrouverons d'ailleurs plus loin dans notre parcours, mais aussi le rôle que ce bâtiment a pu jouer lors d'épisodes tragiques de l'Histoire.

En remontant vers le centre socioculturel, nous ferons une halte près du lavoir. Ce lieu nous parle de l'eau, de l'hygiène, de sociabilité féminine aussi, et de rites essentiels à la vie d'autrefois qui ne sont plus maintenant que d'anciens souvenirs qu'il nous faudra raviver.

SOFFREY DE CALIGNON : LES TENSIONS RELIGIEUSES DU XVI^E SIÈCLE.

En prenant la via Frossasco, puis en remontant la rue Soffrey de Calignon, nous arrivons au centre actuel du village. Ce petit square, dit du clocher, entouré de bâtiment anciens en pisé à la datation incertaine (sans doute le XVIII^e siècle... c'est à vérifier), est l'endroit idéal pour proposer un panorama de l'histoire de Saint-Jean, depuis son apparition, au XII^e ou au XIII^e

siècle, jusqu'à sa reconnaissance officielle comme commune, en 1793, en passant par son rôle dans la Grande Histoire à travers un de ses enfants les plus célèbres : Soffrey de Calignon.

Catholique converti au protestantisme, Soffrey de Calignon devint, après ses études en Italie, proche collaborateur du roi protestant Henri de Navarre, devenu Henri IV en 1594 après sa conversion au protestantisme l'année précédente. *"Paris vaut bien une messe"*... c'est, dit-on à tort, la phrase qu'aurait prononcé Henri IV lors de son couronnement. Soffrey de Calignon envoyé dans toute l'Europe par le roi pour tenter, inlassablement, de réconcilier les deux religions, participant même à la rédaction du très connu Édit de Nantes, en 1598 ; trouvant entre autres



aussi le temps de présider le parlement de Grenoble, la plus haute instance de la Province...

Mais ce square est aussi l'occasion d'évoquer une autre histoire, géologique celle-là, qui a marqué Saint-Jean au fil des siècles. En effet, vous pourrez y découvrir l'origine et la datation des pierres ayant servi à construire l'église, les murs environnants, les encadrements de portes et de fenêtres de nombreuses bâtisses anciennes, et à travers cela l'histoire géologique de la vallée de l'Isère, rivières dont les divagations ont laissé quelques toponymes, comme La Maison des isles, faisant allusion aux fréquentes inondations.

Du square à l'église, il n'y a qu'un pas, que nous franchirons ensuite pour découvrir ce bâtiment, son histoire, sa décoration intérieure et son orgue, célèbre dans toute la France et au-delà, bien servi par l'acoustique, exceptionnelle dit-on, de ce bâtiment. Nous en profiterons pour découvrir l'ensemble des bâtiments religieux qui entourent l'église, dont la cure, bien entendu, ainsi que l'illustration de l'utilisation des roches locales dans l'architecture.

19^E SIÈCLE ET DÉBUT DU 20^E : DE PROFONDES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Remontons en direction de la MPT, une 2^e croix en quelques mètres, déplacée lors de la construction du nouveau bâtiment, vient encore nous rappeler l'importance de la religion catholique. Sur la gauche, en

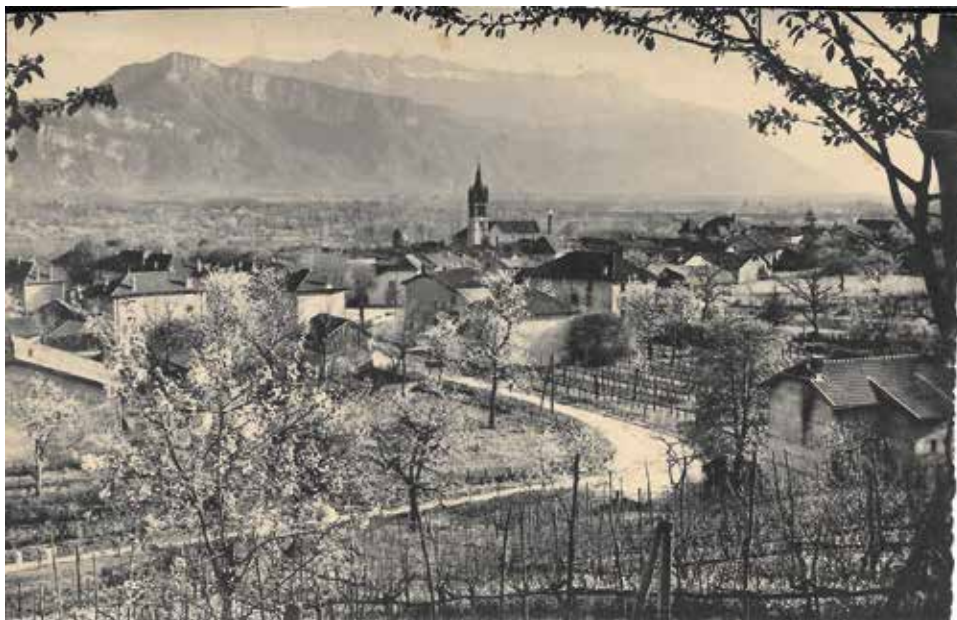


direction de Moirans, on peut apercevoir une ancienne bâtisse, dont l'entrée se fait par un majestueux portail. Nous entrons là dans le village du 19^e siècle. En effet, cette bâtisse reste le seul vestige des usines textile Bron, qui employaient alors une main d'œuvre exclusivement féminine.

À la fin du 19^e siècle, Saint-Jean connaît un développement industriel dans le sillage de Moirans, développement venu de la région lyonnaise. Le textile y est naturellement représenté, mais l'on retrouve aussi, le long de la Morge, des usines de métallurgie ou de papeterie, qui profitent du cours d'eau. À part quelques photos d'époque, il ne reste quasiment rien de ces implantations industrielles, qui ont fait entrer Saint-Jean dans la révolution industrielle, avec de multiples conséquences, sociales et sociétales.

Faisons demi-tour et dirigeons-nous vers la rue du 8 mai 1045, autrefois Grande Rue. La carte postale ancienne ci-dessous nous montre une rue sans asphalte, un simple ruban de terre compactée comme c'était le cas partout en France dans les zones rurales et les villages jusqu'au 20^e siècle, ainsi qu'un café. Des cafés, Saint-Jean en compte plusieurs à l'époque. Trois ou quatre dans le centre-village, un au Saix et sans doute d'autres encore. Leur développement accompagne celui de l'industrie.

Ces cafés, héritiers des salons bourgeois des grandes villes où l'on venait, dès le 18^e siècle, prendre le thé ou le café et discuter philosophie ou politique – les deux allant souvent de pair, gagnent les quartiers ouvriers avec l'ouverture des grandes usines. Ils sont les lieux de sociabilité masculine, où les ouvriers viennent



Le Marché aux cerises vu du coteau

prendre du repos après une journée de 10 à 12 heures de travail, parfois davantage. Le roman d'Émile Zola, *"l'Assommoir"*, publié en 1877, nous a merveilleusement dépeint le fléau de l'alcoolisme en lien avec la fréquentation des cafés. Ce sont des lieux réputés dangereux par les pouvoirs publics, à l'image des lavoirs d'ailleurs, car la parole des femmes comme des hommes s'y libère, et le contrôle social s'y relâche, favorisant l'émergence de mouvements de contestation.

LE MARCHÉ AUX CERISES, SYMBOLE DES TRANSFORMATIONS DE SAINT-JEAN.

Tournons à droite après la bibliothèque pour aller admirer le kiosque, un bâtiment communal ayant abrité une école de musique et, un temps, une école enfantine et

le logement de l'institutrice, ainsi qu'un pont-bascule, instrument de pesée pour les charrettes des paysans, et qui semble n'avoir pas changé depuis sa construction vers 1882, en même temps que l'hôtel de ville. On peut voir à l'arrière de la carte postale l'un des cafés du centre du village, à l'emplacement de l'actuel Petit Café.

En continuant à monter vers le nord, nous traversons l'actuelle rue principale du village et laissons le Petit Café sur la droite nous arrivons sur le Marché aux cerises, actuellement occupé par un parking. Il n'en a pas toujours été ainsi, comme son nom l'indique. De son vrai nom place Marcel Paul, tout le monde identifie aujourd'hui ce parking comme le marché aux Cerises... comme nous le rappellent les cartes postale et photographies d'antan, il fut bien autre chose : une parcelle de vigne, une esplanade pour accueillir le plus grand marché aux cerises de la région afin de libérer la place du village. Le parking tel qu'il se présente n'existe que depuis un peu plus de 15 ans... Cette évolution se retrouve dans les paysages des coteaux, autrefois agricoles. Elle est le symbole de l'urbanisation progressive, liée au développement de l'industrie et de l'automobile, qui a totalement transformé notre village en un peu plus de cent ans.

Ce parcours virtuel est maintenant terminé, nous espérons que vous aurez plaisir à le faire *"en vrai"*, lorsque les bornes seront installées et le fascicule d'accompagnement édité... avec de très nombreux renseignements qui ne figurent pas ici !



FÊTE DE LA SAINT-JEAN



FORUM DES ASSOCIATIONS



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



JOURNÉES DU PATRIMOINE



VIRADES DE L'ESPOIR



HALLOWEEN



EXPO D'ARTS



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE





*Merci à tous ceux
qui ont collaboré à ce projet !*

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS